

# **Addiction et Milieu Carcéral**

## **Le soin des Addictions en milieu Carcéral « du dedans au dehors »**

### **ARGUMENTAIRE**

*Lundi 8 octobre 2012*

Alors qu'une personne sur trois environ souffre d'addiction en milieu carcéral, les réponses médicale, sanitaire, éducative et sociale sont très variables d'un établissement pénitentiaire à l'autre. Pourtant, dès 1992 sont créés les Centres Spécialisés de Soins pour Toxicomanes (CSST) avec une incitation à travailler en milieu carcéral pour soigner les usagers de drogues et coordonner les différents traitements, programmes de substitution et de prévention tout en préparant la libération, en association avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation. (SPIP), et en relation avec les structures extérieures. Les CSST sont devenus en 2009 des Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) afin d'assurer une mission plus large et complémentaire dans la prise en charge de toutes les formes d'addictions.

En parallèle, l'accès aux soins en milieu carcéral a connu une réforme majeure en 1994 avec le transfert de la prise en charge médicale et sanitaire depuis l'administration pénitentiaire vers les hôpitaux de rattachements. Chaque établissement pénitentiaire a été doté d'une Unité de Consultation et de Soins Ambulatoires (UCSA) et d'un Service Médico-Psychologique Régional (SMPR) pour certains établissements, rattachés au service hospitalier avec son personnel qualifié. Ces dispositions ont été confirmées par la loi n° 2002-1138 sur la programmation de la justice en date du 9 septembre 2002 qui expose que « *les personnes détenues doivent pouvoir bénéficier du même accès aux soins que celui offert à la population générale tout en respectant les règles de sécurité liées à leur condition de détenu* ».

Les soins spécifiques aux personnes toxicomanes ont été intégrés dans les prises en charge médicale des différentes unités hospitalières exerçant en prison et c'est ainsi que **l'association AMT Arc en Ciel a mis en place en 2002 une permanence au sein de l'UCSA de la maison d'arrêt de Villeneuve les Maguelone**, avec pour objectifs de :

- Permettre aux personnes toxicomanes d'accéder à un projet de soin,
- Préparer la sortie, continuer la démarche de soins et éviter l'interruption des traitements,
- Consolider la démarche de soins,
- Maintenir un lien avec les personnes déjà suivies par le CASPA.

A la maison d'arrêt de Villeneuve les Maguelone environ 40% des personnes incarcérées souffrent d'addiction ; le turn-over est important avec environ 1800 arrivants par an pour 593 places théoriques. Et comme toutes les prisons françaises nous connaissons une surpopulation carcérale endémique puisque début juin 2012 le nombre de détenus est de 750 personnes incarcérées. Le CSAPA AMT Arc en Ciel a développé une activité et une expertise spécifique dans la prise en charge des personnes incarcérées et/ou sous-main de justice en milieu ouvert et fermé. En effet, en détention les consommations et les comportements addictifs s'adaptent à un univers particulier où les repères vacillent...

Quelles sources de plaisirs et de sensation pour des personnes dépendantes enfermées ? La peine est-elle un soin en soi ? Qui est porteur de la demande de sevrage ? Quelle offre de soins pour quelle gestion des risques ? Le recours au produit est-il un droit ? Entre contrainte et consentement, quelle éthique pour le soin ? Les re-incarcérations signent-elles l'échec des prises en charge ? Le patient toxicomane incarcéré présente-t-il un profil particulier nécessitant une prise en charge spécifique ? Quelle cohérence du dedans avec le dehors où le cadre moins contenant est vécu comme un appel d'air, source de vide, comblé par des consommations de produits qui ramènent dans un dedans paradoxalement rassurant !?

A l'occasion des **dix ans de la permanence du CSAPA AMT Arc en Ciel à l'UCSA de la maison d'arrêt de Villeneuve les Maguelone** nous vous proposons, le temps d'un colloque, de partager nos expériences et nos réflexions pour continuer de penser la prise en charge des personnes souffrant d'addiction, plus particulièrement en milieu carcéral, quand le dedans et le dehors se disjoignent ou se confondent ...